

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉALDOSSIER R-3879-2014  
PHASES 3 et 4

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

CAUSES TARIFAIRES  
2014-2015 ET 2015-2016  
DE GAZ MÉTRO

GAZ MÉTRO

Demanderesse

-et-

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.)

-et-

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE  
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE  
(AQLPA)

Intervenantes

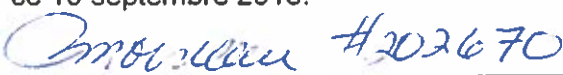
**AFFIDAVIT DE BRIGITTE BLAIS**

Je soussignée, Brigitte Blais, Consultante, ayant un domicile d'affaires au 484, route 277, à Saint-Léon-de-Standon G0R 4L0, étant dûment assermentée, déclare solennellement ce qui suit :

1. Je reconnais le rapport C-SÉ-AQLPA-0044 (Pièce SÉ-AQLPA-4, Document 1 - La cause tarifaire 2015-2016 de Gaz Métro) et la réponse à la demande de renseignement s'y rapportant (C-SÉ-AQLPA-0046, Pièce SÉ-AQLPA-4, Document 2), déposés au présent dossier, lesquels ont été préparés en collaboration par Monsieur Jacques Fontaine et moi-même et sous nos supervisions.

2. Les éléments factuels qui sont contenus dans ces documents sont vrais au meilleur de ma connaissance.

Dûment assermentée devant moi, à Montréal, Et j'ai signé :  
ce 10 septembre 2015.

  
#202670  
COMMISSAIRE AL'ASSERMENTATION  
JACQUES FONTAINE

  
Brigitte Blais